



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture

*Commission nationale des programmes  
de l'enseignement musical*



# CHANT CHORAL

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle  
1<sup>ère</sup> année

**Avril 2008**

**Introduction générale  
Curriculum du 1<sup>er</sup> cycle  
Programme d'études  
Evaluation**

**La Commission nationale des programmes :**

au 1<sup>er</sup> janvier 2011

Président : M. Marc Jacoby

Commissaire à l'enseignement musical : M. Pol Schmoetten

Membres effectifs :  
Mme Colette Flesch  
M. Fred Harles  
M. Marc Juncker  
M. Fernand Jung  
M. Paul Scholer  
M. Adrien Théato

Membres suppléants :  
Mme Mireille Colbach-Cruchten  
M. Steve Humbert  
M. Gilles Lacour  
M. Paul Origer  
M. Blaise Stélandre  
M. Marc Treinen  
M. Alain Wirth

**Le groupe de travail « Chant choral » :**

Président : M. Pol Schmoetten

Membres :  
M. Martin Folz  
M. Marcel Hinger  
M. Mario Paquet  
Mme Sylvie Serra-Jacobs  
M. Arthur Stammet

## **INTRODUCTION GENERALE**

Chanter est une des formes de communication fondamentales depuis les origines de l'humanité.  
L'homme et sa voix forment une unité.  
Chanter est l'émotion communiquée, facilite le dialogue, engendre la communauté.

Le début du XIXe siècle est considéré comme le berceau du "mouvement choral" avec un premier pilier en Allemagne.  
Des philosophes, poètes et auteurs voulaient ensemble avec les musiciens éduquer et cultiver la société par la musique chorale.

Jusqu'au jour actuel - et aujourd'hui peut-être encore plus – cette idée du chant choral est restée actuelle:

### **Le chant choral comme formation globale**

Celui qui chante est actif aussi bien sur le plan artistique que sur le plan social. Il est en communication permanente, apprend la musique ancienne et contemporaine, s'engage pour un héritage culturel et s'investit dans le nouveau.

L'interprète et son instrument sont "un". Le chanteur est appelé à s'investir non seulement par sa voix, mais de s'engager avec tous ses sens pour entretenir et développer son instrument. Il vit la musique et la fait vivre.

L'enseignement du chant choral stimule et développe des capacités qui correspondent à ceux des orchestres et des ensembles. L'élément social est à la base du jeu d'ensemble.  
Ainsi le chant choral pourra devenir un des supports essentiels de la société culturelle.

En particulier le travail avec les enfants, les adolescents et les jeunes adultes peut atteindre des thèmes sociaux importants : tolérance, intégration, prévention de l'agressivité, prévention à la drogue, sensibilisation de compétences sociales....

L'enseignement du chant choral comme branche principale ouvre de nouvelles perspectives aux jeunes dans le domaine professionnel : carrière de soliste, chanteur professionnel d'ensemble – et évidemment chef de chœur dans le cadre des ensembles d'enfants et d'adolescents, dans la musique liturgique, dans les écoles et autres institutions culturelles.

Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel de promouvoir une formation précoce et professionnelle des enfants et des adolescents dans nos cours, écoles et conservatoires de musique.

Si le chant choral est enseigné comme branche principale dans le cadre de l'enseignement musical, il trouvera sa place dans notre société.

L'intérêt pour le chant choral est plus grand que jamais. Notre pays a absolument besoin de chefs de chœur, jeunes, qualifiés et aptes à prendre en charge des chorales et à fonder des nouveaux chœurs. Il s'agit de trouver, sans préjudice mais avec beaucoup de courage, de nouvelles manières de coopérer. À l'échelle européenne, les résultats de différents projets de promotion professionnelle dans le cadre du chant choral témoignent de son potentiel.

## **CURRICULUM DU 1<sup>ER</sup> CYCLE**

Le premier cycle de chant choral a une durée de 4 années et est ouvert aux enfants à partir de leur entrée en deuxième année d'école primaire.

Néanmoins comme pour toute autre branche de l'enseignement musical, il est possible d'offrir un cours d'initiation au chant choral sur une ou deux années (donc à partir de la deuxième année du préscolaire), cours d'une heure par semaine.

Le cours de chant choral est en principe un cours combiné qui comprend une partie de chant choral proprement dite, une partie de formation musicale – solfège et une partie de technique vocale. Le cycle se clôture par l'obtention du diplôme du 1<sup>er</sup> cycle en chant choral, diplôme auquel est rattaché le diplôme de la 1<sup>ère</sup> mention en formation musicale – solfège.

Les horaires prévus sont les suivants :

- 1<sup>ère</sup> année : 2 cours de chant choral (deux journées différentes de la semaine) d'une heure  
1 cours de formation musicale – solfège d'une heure
- 2<sup>ème</sup> année : 2 cours de chant choral (deux journées différentes de la semaine) d'une heure  
1 cours de formation musicale – solfège d'une heure  
1 cours de technique vocale en petit groupe (3-4 élèves) d'une ½ heure
- 3<sup>ème</sup> année : 2 cours de chant choral (deux journées différentes de la semaine) d'une heure  
1 cours de formation musicale – solfège d'une heure  
1 cours de technique vocale en petit groupe (3-4 élèves) d'une ½ heure
- 4<sup>ème</sup> année : 2 cours de chant choral (deux journées différentes de la semaine) d'une heure  
2 cours de formation musicale – solfège d'une heure  
1 cours de technique vocale en petit groupe (3-4 élèves) d'une ½ heure

Certains cours de chant choral peuvent être échangés contre des répétitions de chorales de l'école en question (pueri cantores p.ex.).

Il est fortement recommandé de structurer les cours de façon à permettre le travail en commun de plusieurs groupes (d'âges et de niveaux différents) sur certaines plages horaires.

Le cours de formation musicale – solfège suivra les programmes officiels de la formation musicale – solfège de la division inférieure en respectant pourtant les exigences spécifiques d'un cours de chant choral. Une évaluation permanente des progrès des élèves est indispensable sans toutefois l'obligation d'épreuves intermédiaires en fin de la première année. Les épreuves en fin de cycle seront identiques aux épreuves de formation musicale – solfège (1<sup>ère</sup> mention).

L'apprentissage d'un instrument est recommandé mais pas obligatoire.

## **PROGRAMME D'ETUDES**

### **1. Formation vocale**

**Exercices corporels** Posture, « stretching », coordination, exercices kinesthésiques, expression et créativité corporelles...

**Exercices respiratoires** Découverte du geste respiratoire, respiration diaphragmatique, apprendre à contrôler le souffle, combinaison de ces exercices avec la voix chantée...

**Voix** Apprendre à sentir sa voix et à juger de ce qui est bon ou mauvais pour elle.

Sonder et apprendre à gérer l'ambitus vocal (exercices en glissando : montées et descentes...)

Apprendre à connaître et à gérer l'Instrument Chant (chanter des phrases, gérer les phrasés, utiliser la dynamique...)

### **2. Chant choral**

**Matière enseignée** **Dans la première phase** des chants monodiques **et ensuite** l'introduction d'une deuxième voix par des sons en bourdon, des ostinati, des parties plus faciles à chanter, des polyphonies limitées à quelques endroits seulement, des canons, l'utilisation d'instruments de musique. Il est recommandé de rechercher la coopération avec des élèves plus âgés.

**Répertoire** Adapté à l'âge des élèves, tessiture appropriée, styles, époques et langues diversifiés. Chant a cappella ou avec accompagnement instrumental.

**Méthodes** D'abord par imitation (du pédagogue ou d'un élève plus avancé) et ensuite avec un CD « Play along » à utiliser comme accompagnement et non pas comme source d'imitation!

Toujours travailler sur une bonne base de technique vocale et respiratoire.

Intégrer d'une manière ludique des éléments kinesthésiques, des improvisations vocales, des mouvements ainsi que des pas de danse.

### **3. Connaissance des notes**

**Matière enseignée** Au cours de la 1<sup>ère</sup> année, les élèves apprennent d'abord les notes qu'ils utilisent en chantant (les notes aiguës et graves qui sont chantées plus rarement doivent être apprises à l'aide d'exercices appropriés).

**Méthodes** Au cours d'une 1<sup>ère</sup> phase, les noms des notes sont enseignés (de préférence, mais pas obligatoirement) sur la base d'un répertoire connu.

Plus tard, la démarche inverse pourra être appliquée : lecture des notes pour mener vers l'apprentissage d'une nouvelle chanson

**Pratique**

La routine de la lecture et de l'écriture musicale pourra être abordée par le biais d'exercices ludiques.

**4. Rythme/Mesure**

Matière enseignée

Mesures :



Valeurs :



S'y ajoute sur le plan rythmique tout ce qui peut être expliqué à l'aide d'un répertoire approprié.

**Méthodes**

Apprentissage par le biais du répertoire de chansons, mais aussi en utilisant des « body-percussions » en guise d'accompagnement.

Rap, Sprechgesang ou (body-)percussion faisant office de pièces...

Approfondissement du travail rythmique par des exercices, des jeux ou des improvisations.

Dans ce cas il est élémentaire de veiller à des sensations corporelles, une coordination et une liberté des mouvements parfaitement ressentis pour transmettre la pulsation et le rythme sur un plan plus pratique que théorique et purement mental.

**5. Formation de l'oreille musicale**

Dans la première phase, il faut toujours combiner la formation de l'oreille musicale à une perception vocale et corporelle entièrement ressentie par l'enfant.

**Paramètres**

**1<sup>ère</sup> phase** : expériences avec les hauteurs et durées, la dynamique, le tempo, le timbre et la forme musicale.

**Plus tard** : expériences avec quelques intervalles tirés du répertoire.

Apprendre à ressentir, à reconnaître et à noter la dualité de pulsation et de rythme. Ce dernier devra être lié d'une part à des chansons bien choisies et/ou à un langage utilisant les diverses syllabes en vigueur dans les cours de solfège.

## Méthodes

**1<sup>ère</sup> phase** : « learning by doing » : chanter, frapper des mains, marcher, taper des pieds, montrer à l'aide de mouvements (intervalles et valeurs, par exemple), utiliser des instruments Orff pour jouer ou imiter les chansons...

**Plus tard** : aller à l'écoute (instruments divers), vers l'écriture, comprendre en théorie (calculer).

Tous ces exercices doivent garder un aspect ludique : laisser improviser ou composer les enfants, faire des dictées avec des cartes à trouver, des images à reconnaître, le dépistage de fautes, dessiner des hauteurs pour obtenir des images (partitions graphiques a posteriori).

Les intervalles, accords ou rythmes peuvent être abordés et approfondis par des chansons dûment choisies.

## 6. Théorie

### Matière enseignée

Tout aspect apparaissant dans le texte musical pourra être expliqué : clé(s), système, mesure, armure, traits de mesure, dynamique, signes de phrasé, de respiration, de répétition, termes musicaux et aussi les noms des compositeurs, des styles, formes et/ou époques (rap, chanson populaire, swing, cantate, jazz...)

## **EVALUATION DES ELEVES**

Le système d'évaluation adopté doit prendre en considération et rendre compte du développement et des progrès de l'élève dans les différents domaines énumérés ci-dessus, mais sans l'utilisation d'un pointage. Un autre aspect à prendre en considération sera la compétence sociale de l'élève (relations avec le groupe, collaboration avec les autres élèves, discipline).

Le contact avec les parents est très important et il s'impose de leur transmettre des informations détaillées concernant les finalités et la méthodologie du cours avant l'inscription de l'élève. Des réunions régulières avec les parents des élèves sont en outre à prévoir durant l'année scolaire.

En cours de l'année les élèves participeront à des concerts, des auditions ou des spectacles.

**P.S. Un dossier spécifique contenant une traduction allemande du programme, des exercices de détente et de respiration ainsi qu'un choix de répertoire correspondant aux exigences du programme est disponible au Commissariat à l'enseignement musical pour la rentrée scolaire 2008/2009.**